

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le sept avril deux mille seize, à vingt heures, les conseillers communautaires se sont réunis pour le conseil communautaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Alain DARBON.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 30/03/2016

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 33

PRESENTS : Alain DARBON, Bernard DUMONT, Bernard POUSSIN, Pierre LANGLADE, Alain FAUCHER, Josiane ROUCHUT, Jean-Pierre NEXON, Franck LETOUX, Sylvie ALAMARGOT, Monique BLONDEL, Gérard BEAUBIER, Jean-Louis BREGAINT, Catherine CELESTIN, Roger CLEDAT, Jean-Claude DECOUT, Arlette DEMAR, Alain GONZALES, Michel LE BRAS, Claudine LAFOREST, Dominique MARQUET, Alexandre MAZIN, Michelle MONDIT, Sébastien MOREAU, Christine RIFFAUD.

EXCUSES : Sylvie AYMARD (délégation de vote à Alexandre MAZIN), Sylvette CHADELAUD (délégation de vote à Jean-Pierre NEXON), Estelle DELMOND (délégation de vote à Monique BLONDEL), Paul DUCHEZ, Camille DUDOGNON (délégation de vote à Josiane ROUCHUT), Jean-Pierre ESTRADÉ (délégation de vote à Catherine CELESTIN), Dominique GILLES (délégation de vote à Alain FAUCHER), Xavier NOUHAUD (délégation de vote à Roger CLEDAT), Michel PARVY (délégation de vote à Bernard DUMONT).

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

2016-064 : RESSOURCES HUMAINES – FORMATION AUX GESTIONS DE 1ERS SECOURS - CONVENTION DE REFACTURATION AUX COMMUNES

Vu l'arrêté préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la Communauté de communes de Noblat,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 janvier 2014 portant modification des statuts de la Communauté de communes de Noblat,

Vu la délibération 2016-034 du 10 mars 2016 approuvant la convention avec l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers pour la formation aux gestes de 1ers secours

Monsieur le Président rappelle que lors de sa séance du 10 mars 2016, le Conseil Communautaire a approuvé la convention avec l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers pour la réalisation de formations, mutualisées avec les agents des communes, aux gestes de premiers secours.

Aujourd'hui, il est proposé au Conseil Communautaire d'approuver la convention jointe qui définit les modalités pratiques, entre la Communauté de Communes de Noblat et ses communes membres, relatives à cette action.

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré par 32 voix pour, 0 contre, 0 abstention

Approuve la convention annexée à la présente délibération.

Autorise Monsieur le Président à signer la convention avec ses communes membres et tous les documents relatifs à cette action.

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 8 avril 2016

Certifié exécutoire

Reçu à la Préfecture

le : 15.04.2016

Publié ou notifié

Le : 15.04.2016

Le Président

Alain DARBON

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

RESSOURCES HUMAINES - FORMATION AUX GESTES DE 1ERS SECOURS - CONVENTION DE REFACTURATION AUX COMMUNES

Date de transmission de l'acte : 15/04/2016

Date de réception de l'accusé de réception : 15/04/2016

Numéro de l'acte : 2016-064 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20160407-2016-064-DE

Date de décision : 07/04/2016

Acte transmis par : Alain DARBON

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.